

Séance plénière "L'agriculture urbaine: un outil déterminant pour des villes durables"

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 12/06/2019

Saisine liée : L'AGRICULTURE URBAINE : UN OUTIL DÉTERMINANT POUR DES VILLES DURABLES

Revoir l'intégralité de la séance

Intervention du Président

retour sur les suites données aux deux avis :

"Les parcs naturels régionaux" par le rapporteur Alain Feretti au nom de la section de l'Aménagement durable des territoires

"L'évolution des métiers de la fonction publique" par les rapporteurs Michel Badré et Pierre-Antoine Gailly au nom de la commission temporaire

Projet d'avis présenté par Etienne Gangneron et Pascal Mayol au nom de la section de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation

Déclarations des groupes

Vote

Avis présenté par Etienne Gangneron et Pascal Mayol au nom de la section de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation

C'est le grand retour de l'agriculture dans les villes. Dans notre pays, les initiatives individuelles, associatives ou entrepreneuriales visant à réimplanter l'agriculture au cœur même des cités se multiplient, souvent accompagnées voire portées par les collectivités territoriales.

Après avoir défini l'agriculture urbaine, le projet d'avis s'attache, sur l'analyse d'expériences déjà engagées, à mettre en évidence ses enjeux et problématiques actuels mais aussi ceux qui sont susceptibles d'émerger à terme.

Le projet d'avis formule des préconisations visant à accompagner le développement équilibré de l'agriculture urbaine. Les enjeux sont multiples : répondre aux besoins croissant des citadines et des citadins, favoriser la pertinence des projets et leur viabilité, en respectant les autres parties prenantes.

L'agriculture urbaine constitue un réel atout pour le développement des villes durables